



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 106155

## Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'impact très négatif de la hausse du prix des carburants sur le pouvoir d'achat des VRP et attachés commerciaux. La chambre syndicale des forces de vente rappelle en effet que ces professionnels sont rémunérés à la commission sur le chiffre d'affaires et qu'ils n'ont pas la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs frais. Or, pour un commercial parcourant en moyenne 65 000 km par an, le poste carburant est passé, entre 2002 et 2011, de 4 000 € à 7 000 €, entraînant une diminution de pouvoir d'achat. C'est la raison pour laquelle la chambre syndicale des forces de vente demande l'ouverture d'une concertation avec les pouvoirs publics en vue d'obtenir la prise en compte de la spécificité de la profession concernant ses frais de carburant. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce sujet et les réponses qu'il envisage d'apporter aux préoccupations exprimées par les VRP et attachés commerciaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106155

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 2011, page 4130

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)